

The companies had said during the course of the meetings that rather than accept the Perry report they would countenance a work stoppage without any hesitation whatsoever, so I indicated that after these meetings with the parties it was quite clear that a complete breakdown had occurred and there was an impasse.

The Chairman: Order, please.

Mr. Alexander, your 15 minutes is up.

• 1605

Mr. Alexander: Thank you, Mr. Chairman. Will you put me down on your second list, sir.

The Chairman: All right. Now, we have a list of names here. Mr. Orlikow, would you like to . . .

Mr. Orlikow: Yes, Mr. Chairman. I would like to ask the Minister what was the time span between Dr. Perry's report being submitted to you, and by you to the parties concerned, and the time when you first indicated publicly your support for the basic recommendation in Dr. Perry's report.

Mr. Munro (Hamilton East): I am just looking at the dates, Mr. Orlikow. If you will let me go through them quite quickly—May 13, as I say, was the last reaction from the parties and that was a turn-down by the companies. On May 17, together with the Minister responsible for the Canadian Wheat Board, I met, with the presidents here in Ottawa—no, on May 17, I asked them to come to Ottawa. On May 21, they came to Ottawa, and we had a discussion at that time in private.

On May 23, I had a meeting with the union and it was at that time, after those meetings, that it was clear that an impasse had been reached. On May 23, the Governor-in-Council made an order pursuant to Section 181; that was accompanied by a statement from myself concerning the industrial dispute and that statement was made in Vancouver on May 23.

Mr. Orlikow: That is not the question. I am trying to follow up somewhat along the line that Mr. Alexander began. When did you first make a statement, either you or Mr. Lang, indicating that the government favoured, in principle, the recommendations . . .

Mr. Munro (Hamilton East): On May 23. That was the public statement.

Mr. Orlikow: You have already indicated that during that 10-day period you met with both the union and the companies. Is that correct?

Mr. Munro (Hamilton East): Prior to that time, yes.

Mr. Orlikow: And the union indicated to you, as they had publicly, that they were prepared to accept a settlement based on Dr. Perry's report?

Mr. Munro (Hamilton East): Yes; and my officials, too, so advised me as a result of . . .

Mr. Orlikow: Now, the companies had already publicly rejected the Perry report. In the meetings which you had with them privately, did the companies give you any indication as to what they were prepared to accept rather than the recommendations of Dr. Perry?

Les compagnies avaient déclaré au cours des séances qu'elles préféreraient, sans la moindre hésitation, subir les conséquences d'un arrêt du travail plutôt que d'accepter le rapport Perry; c'est pourquoi je vous ai dit qu'après ces séances avec les parties il devenait évident que les négociations étaient rompues entièrement et que nous étions dans une impasse.

Le président: A l'ordre, je vous en prie.

Monsieur Alexander, vos 15 minutes sont écoulées.

M. Alexander: Merci, monsieur le président. Veuillez m'inscrire sur votre seconde liste.

Le président: Très bien. J'ai sous les yeux une liste de noms. Monsieur Orlikow, vous voulez . . .

M. Orlikow: Oui, monsieur le président. Je vais demander au ministre combien de temps s'est écoulé entre le moment où lui-même et les parties en cause ont reçu le rapport de M. Perry et le moment où, pour la première fois, il s'est déclaré officiellement en faveur des recommandations fondamentales contenues dans le rapport de M. Perry.

M. Munro (Hamilton-Est): Je vérifie les dates, monsieur Orlikow. Si vous me permettez, je les parcours rapidement: c'est le 13 mai, comme je l'ai dit, que j'ai eu pour la dernière fois des nouvelles des parties, soit au moment où les compagnies ont exprimé leur refus. Le 17 mai, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé et moi-même avons rencontré ici même les présidents à Ottawa . . . non, le 17 mai, je leur ai demandé de venir à Ottawa. Le 21 mai, ils sont arrivés et ce jour-là nous avons eu une discussion privée.

Le 23 mai, j'ai rencontré les représentants du syndicat et c'est à la suite de ces rencontres que nous avons constaté que nous étions dans une impasse. Le 23 mai, le Gouverneur en conseil a émis un ordre en vertu de l'article 181 et cela était accompagné d'une déclaration que j'ai faite à propos de ce différend industriel; et j'ai fait cette déclaration à Vancouver le 23 mai.

M. Orlikow: Là n'est pas la question. J'essaie de revenir à ce que M. Alexander a dit. A quel moment M. Lang ou vous-même avez-vous déclaré publiquement que le gouvernement était en faveur, en principe, des recommandations . . .

M. Munro (Hamilton-Est): Le 23 mai. Il s'agissait d'une déclaration publique.

M. Orlikow: Vous nous avez déjà dit qu'au cours de ces 10 jours vous aviez rencontré à la fois le syndicat et les compagnies, n'est-ce pas?

M. Munro (Hamilton-Est): Avant ce moment-là, oui.

M. Orlikow: Et le syndicat vous a déclaré, comme il l'avait fait publiquement, qu'il était disposé à accepter un règlement fondé sur le rapport de M. Perry?

M. Munro (Hamilton-Est): Oui, et c'est ce que mes collègues m'avaient également dit à la suite de . . .

M. Orlikow: Or, les compagnies avaient déjà rejeté publiquement le rapport Perry. Au cours des réunions que vous avez eues avec celles-ci de façon privée, les compagnies vous ont-elles donné une idée de ce qu'elles étaient disposées à accepter au lieu des recommandations du rapport Perry?